

A.OUISMAN
S.A.R.L. au capital de 7 622,45 Euros
Siège social : 33 RUE JOUFFROY D'ABBANS

75017 PARIS
R.C.S : 392834792

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
EXTRAORDINAIRE DU 15/12/2023

Le 15/12/2023,
à 10h,

Monsieur JAMES OUISMAN, détenant 250 parts sociales,
Monsieur JEAN MARC OUISMAN, détenant 250 parts sociales,

associés de la société **A.OUISMAN**, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents.

Monsieur JEAN MARC OUISMAN, préside la séance en qualité de Gérant associé.

Le Président constate que les associés présents possèdent plus de la moitié des parts composant le capital social et qu'en conséquence l'Assemblée peut valablement délibérer.

ORDRE DU JOUR

RESOLUTION N°1 :

Démission de Monsieur OUISMAN Jean-Marc, de ses fonctions de gérant, en raison de son départ à la retraite, à compter du 31.12.2023.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION N° 2 :

Nomination de Monsieur OUISMAN James, en tant que gérant de la SARL A.OUISMAN, pour une durée illimitée et à compter du 01.01.2024.
Les fonctions de gérant seront exercées gracieusement.

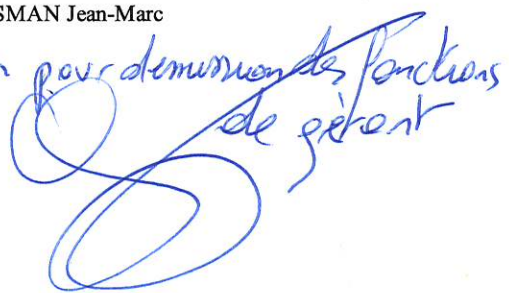
Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité, Monsieur OUISMAN James, n'ayant pas participé au vote.

L'ordre du jour étant épuisé et personnes ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui après lecture a été signé par les associés.

Bon pour démission des Fonctions de Gérant,
OUISMAN Jean-Marc

Bon pour démission des fonctions
de gérant



Bon pour acceptation des fonctions de gérant,
OUISMAN James

Bon pour
acceptation

